



AVIS

AT.21.95.AV

Révision du plan de secteur de DINANT-CINEY-ROCHFORT visant l'inscription d'une zone d'activité économique mixte en extension du Parc d'activités économiques de Baillonville-nord et d'une compensation planologique associée à SOMME-LEUZE – Demande de révision

Avis adopté le 15/10/2021

DONNEES INTRODUCTIVES

Demande :

- *Initiateur :* BEP Expansion
- *Autorité compétente :* Gouvernement wallon

Avis :

- *Référence légale :* D.II.48§4 du Code du développement territoriale (CoDT)
- *Date d'envoi du dossier :* 9/09/2021
- *Délai de remise d'avis :* 60 jours
- *Audition :* 12/10/2021

Projet :

- *Localisation & situation au plan de secteur :* Baillonville, au nord de la ZAE existante - zone forestière, zone agricole
- *Affectation proposée :* Zone d'activité économique mixte (ZAEM)
- *Compensation :* Zone naturelle (ZN), à Noiseux, en lieu et place d'une zone de services publics et d'équipements communautaires (ZSPEC)

Brève description du projet et de son contexte :

Le dossier vise à étendre vers le nord, sur une surface de 14ha, le parc d'activité de Baillonville Nord. Le périmètre à réviser se situe entre les villages de Baillonville et Noiseux. Il est bordé à l'ouest par la N63, au nord et à l'est par des parcelles agricoles et forestières, et au sud par le parc existant (en ZAEI). Il est actuellement occupé par des prés de fauche, un boisement d'épicéas et un bois de feuillus. L'extension demandée se compose de 6,2 ha de zone agricole et 7,8 ha de zone forestière.

La demande se fonde sur un besoin local et supra-local en terrains équipés pour les PME et TPE, les parcs proches étant saturés.

Une compensation est proposée à Noiseux, plus à l'est sur la même commune : il s'agit d'une ZSPEC de 15 ha, en zone d'intérêt paysager, qui serait convertie en ZN. Le périmètre est entièrement inclus dans le site Natura 2000 du Camp militaire de Marche-en-Famenne (BE34008). Il se situe à la confluence de l'Ourthe et de la Marchette. C'est un SGIB (site de grand intérêt biologique) occupé par un milieu ouvert et un boisement. Il prolonge la compensation proposée pour l'extension du parc de Baillonville Sud, récemment demandée.

AVIS


Le Pôle Aménagement du territoire remet un avis favorable sur la demande de révision du plan de secteur de DINANT-CINEY-ROCHEFORT visant l'inscription d'une zone d'activité économique mixte en extension du Parc d'activités économiques de Baillonville-nord et d'une compensation planologique associée à SOMME-LEUZE. Il est dès lors favorable à la poursuite de la procédure.

En effet, le projet répond à des besoins locaux et supra-locaux avérés pour les activités économiques, et notamment les PME/TPE et les indépendants.

Il suggère d'ores et déjà d'appuyer les analyses du RIE sur les objectifs et projets du Programme communal de développement rural (PCDR).

En matière de compensations, il demande une recherche d'alternatives à la compensation proposée dans le dossier de base.

Enfin, le Pôle tient à préciser que le présent avis ne présuppose pas des avis qui seront émis par le Pôle dans la suite de la procédure relative à ce dossier.



Samuël SAELENS
Président